

Sortie Randonnée TE PARI

Le Samedi 29 Septembre 2018

(Presqu'île de Tahiti, Teahupoo)

Cette sortie moyennement sportive s'adresse plus particulièrement aux agents de l'Aviation Civile et de Météo France de Polynésie ainsi qu'à leurs ayants droits et aux retraités. (Subventions de 40% validées par le CLAS).

La sortie, prévue pour un maximum de 20 personnes, comprend l'accompagnement par un guide diplômé : Angéline de TAHITI REVA TREK. Le repas est tiré du sac.

Informations sur la sortie :

Lieu : presqu'île de Tahiti, communes de Tautira et Teahupoo

Durée : la journée

Date : Samedi 29 Septembre 2018

Tarif forfaitaire à partir de 15 personnes et maximum 20 personnes : 60 000xpf + 2 000xpf par personne de transport par bateau.

Tarif ATACEM : 3000xpf par personne.*

Tarif « Extérieur Atacem » : 5 000xpf par personne *

* Ajouter 500 xpf par voiture pour les frais de parking.

Niveau : Sportif Moyen. (Adolescents acceptés à partir de 15 ans)

Rendez-vous : à 8H00 **directement à la Marina des pensions Bonjour et Reva Teahupo**, (500m avant le bout de la route de TEAHUPOO au PK0). Compter une heure et demi de trajet depuis Papeete (Prévoir un co-voiturage).

Points forts : L'immersion totale dans la nature authentique de la côte du PARI. Grande variété de terrains et de paysages.

Difficultés : 5 à 6 heures de marche effective. Dénivelé faible mais avec beaucoup de montée et descente. Passage à flanc de falaise à ne pas faire si la houle est forte.

Descriptif : Au cours de cette journée nous longeons la côte du PARI pour découvrir les merveilles cachées et les paysages étonnants de cette partie de la presqu'île. Nous randonnons sur terrains variés : platiers de corail, plages de sable et de galets, flancs de falaises, rivières, sous-bois, etc....Entre l'océan, les rivières, et les cascades, les amateurs de baignades seront comblés. Nous découvrirons notamment : la grotte ANAHIE, le bain de la Reine, les baies jumelles, la pierre de naissance, la vallée VAIUTU et son mini-lavatube, etc....

A prévoir : Pour chaque personne, prendre un petit sac à dos contenant une serviette, le casse-croûte du midi, de l'eau, vêtement de pluie, un T-shirt sec de rechange.

Conseillé : appareil photos, casquette, maillot de bain, protection solaire.

En plus prendre un autre petit sac avec du rechange sec qu'on laissera dans la voiture pour le retour. Aux pieds les sandalettes plastiques sont recommandées (avec chaussettes). Si vous n'en avez pas Angéline peut fournir les sandalettes, me préciser dans ce cas vos pointures.

Sinon prenez des chaussures de sport qui ne craignent pas l'eau.

Pour toute information complémentaire contacter Angéline au 87 74 77 20. Site internet www.tahitirevatrek.com

Nota : La fiche d'inscription devra être dûment renseignée et retournée avant toute participation aux sorties.

Bulletin d'inscription à remettre à Philippe GERMAIN Vini : 87 27 88 01

philippe.germain@mail.pf ou à notre Trésorier Sébastien SEGALEN Vini : 87 72 94 32

Accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de « **ATACEM Section Randonnée** » ou par virement sur le compte BT de la section Randonnée. (Banque de Tahiti, Code banque 12239, code guichet 00019, compte n°99004201001, Clé 48).

Bulletin d'inscription (Date limite d'inscription Lundi 24 Sept. 2018)

Je souhaite inscrire les personnes suivantes à la sortie TE PARI du 29 Septembre 2018

Participants	Coût total par participant	Participation BAL (40%)	Participation Agent (60 %)
	5000 xpf	2000xpf	3000xpf
Total Général			

Cette sortie est subventionnée à 40%.

J'ai pris connaissance qu'il n'y a pas de possibilité de remboursement autre qu'une annulation totale de la sortie ou cas de force majeure (en cas de mauvais temps, la sortie pourra être reportée à une date ultérieure).

Date et Signature :

Planning prévisionnel prochaines sorties Rando-Canyoning :

Date de la Randonnée	Randonnée n°	Nom de la Randonnée	Difficulté	Date limite d'inscription
Septembre ou Octobre	8	Sortie Canyoning Putoa	Sportive	
18/11/2018	9	Les Lavatubes	Moyenne	11/11/2018
01/12/2018	10	Vallée de la Vaihi	Familiale	24/11/2018

NB : en cas de dépassement du quota BAL, les critères de sélection seront appliqués.